



Qu'est ce que l'autisme ?

Le **Trouble du Spectre de l'Autisme** (TSA) est un trouble neuro-développemental.

Deux manifestations sont identifiées, appelées « Dyade Autistique » :

- Déficiences de la **communication** et des **interactions sociales** ;
- **Comportement, activités et intérêts restreints, et/ou répétitifs.**

Ces signes peuvent s'accompagner de particularités sensorielles.

Partenaires



Nous trouver

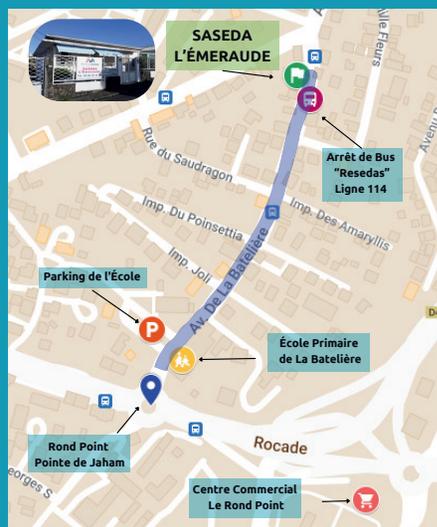


SASEDA L'Émeraude
Quartier Batelière,
23 voie principale
97233 SCHOELCHER



Ligne 114
Arrêt Resedas

Plan d'accès



QR Code Waze



Nous contacter



0696 37 57 64



e.itinerant@martiniqueautisme.fr



<https://www.martiniqueautisme.fr>



Martinique**Autisme**

Être unique comme tout le monde

Équipe itinérante



Agir en faveur de l'inclusion des personnes atteintes de Trouble du Spectre de l'Autisme



Site internet



Présentation

Un dispositif rattaché à l'Association
Martinique Autisme



Des professionnels du médico-social



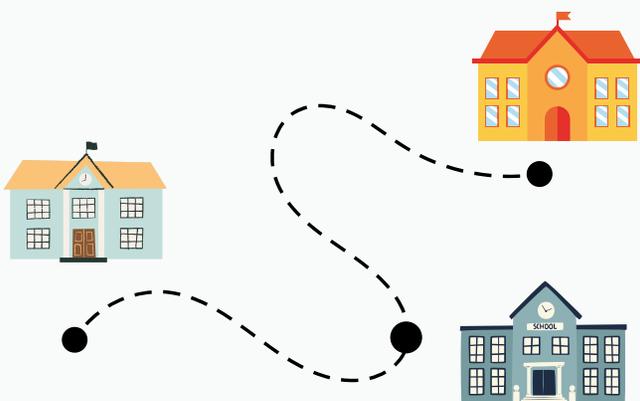
Intervenants auprès des professionnels
d'établissements scolaires



Accueillant des élèves ayant un diagnostic du
Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)



En collaboration avec l'éducation nationale.



Missions



Actions de sensibilisation



Conseiller et soutenir les
établissements scolaires dans
l'accueil d'un élève TSA



Renforcer l'école inclusive en
renforçant le maintien de la
scolarisation



Collaborer avec les représentants
légaux

Étapes d'intervention

Prise de contact avec l'équipe itinérante

Rencontre avec l'équipe itinérante et observation
de l'élève concerné

L'établissement adresse une demande de saisine
EMAS à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN)
de circonscription

L'IEN-ASH (adaptation scolaire et scolarisation)
transmet la saisine à l'Association Martinique
Autisme pour validation d'intervention

Programmation de l'intervention

Zone d'intervention



Tout le territoire de la Martinique